



Le territoire du parc s'étire sur 14,4 % de la province de Namur. Il compte 126 grands sites d'intérêt biologique.

Six communes pour un parc naturel

CONDROZ

Le projet de parc naturel en Cœur de Condroz semble avoir bien pris le chemin de sa concrétisation, mercredi soir, à Hamois.

Il y a 20 ans qu'on parle d'un parc naturel en Condroz. Si le projet réussit, il serait, avec celui de Viroin-Hermeton, le second en province de Namur sur les 12 que compte la Wallonie. On retiendra qu'à ses débuts, le projet rassemblait dix communes. Sept étaient toujours en lice en 2017. Depuis lors, plusieurs études se sont succédé pour aider les conseillers communaux et autres forces vives locales à se positionner. Assesse, Ohey, Gesves, Ciney, Hamois et Havelange sont toujours partie prenante. Somme-Leuze a finalement choisi de se tourner davantage vers la Famenne. Ensemble, les six communes et les GAL ont repris les choses en mains et, aujourd'hui, le projet semble sur de bons rails. Un agenda a été constitué. D'ici, la fin février, des groupes de travail se réuniront dans chaque commune et travailleront sur des sujets tels que : biodiversité et environnement, agriculture et ali-

mentation, énergie et climat, développement rural et socio-économique, mobilité, aspects sociaux et logement et logements sociaux. Les futurs participants à ces groupes de travail, dont la plupart ont participé à la soirée de ce mercredi, à Hamois, ont été éclairés par le diagnostic présenté par le bureau d'étude pressenti. Cette soirée rassemblant 80 personnes et retransmise en visioconférence a été introduite par Martin Van Audenrode, bourgmestre de Gesves. C'est son homologue d'Havelange, Nathalie Damonet, qui a conclu : « *le territoire a beaucoup d'atouts, les Communes sont d'accord sur le projet de parc naturel. Il reste à débattre de la nature des projets*, dit-elle terminant sur un vibrant : *on est plus fort ensemble.* »

L'appel à toutes les personnes souhaitant participer aux groupes de travail est lancé. Les idées qui remonteront de ces groupes permettront d'élaborer le dossier de candidature. Celui-ci devrait être présenté en mars en réunion plénière. Une fois validé par les Communes, il sera présenté au SPW en juin. On attendrait alors la reconnaissance du gouvernement du Parc naturel en Cœur de Condroz.

MICHEL MOTTE 2

Quelques atouts du futur parc naturel

Le diagnostic territorial présenté mercredi soir a révélé de nombreux renseignements intéressants qui serviront aux différents groupes de travail thématiques.

Le territoire du parc s'étire sur 14,4 % de la province de Namur et 3 % de la Wallonie. En matière de biodiversité et d'environnement, il compte 126 sites de grand intérêt biologique, pas mal de zones humides interbiologiques, des cavités d'intérêt scientifique, des grottes, quatre bassins-versants, trois grandes masses d'eau et deux cours d'eau principaux : le Samson et le Bocq.

Agriculture et alimentation

On notera que l'agriculture couvre 54 % du territoire. On dénombre 442 exploitations agricoles, représentant 613 unités de travail annuelles. 70 % des agriculteurs ont plus de 50 ans. La plupart sans repreneurs. Les activités sont variées : trois semenciers, des entreprises transformatrices de céréales, une trentaine de Maraîchers, la présence d'au moins un fromager par commune, des mini-brasseries. Le territoire se caractérise également par la présence d'établissements scolaires spécifiques tels l'Epasc et la Baccalauréat en agronomie.

Aide ou recherche

On notera l'OPA à Ciney et le domaine d'Haugimont, à Gesves (recherche ovine). Les forêts couvrent 28 % du territoire et 81 % sont privées. Cinq scieries dont deux mobiles sont présentes. La certification forestière et la gestion durable sont présentes partout.

Énergie et climat

Le territoire se caractérise par la présence de nombreuse d'éoliennes, un réel potentiel hydroélectrique, trois sites de biomé-

thanisation, un site de biomasse en bois et du photovoltaïque.

Développement rural et socio-économique

On dénombre au moins cinq zonings, pour l'heure, et un projet existe pour Sorée. Parmi les autres atouts, citons un coworking, Ciney-expo ou encore un réseau et club d'entreprises. La fibre optique équipe déjà Ciney, Achêne, Haversin, et Havelange. En matière d'entreprises, on en dénombre une centaine de classe 1 (avec fort impact sur l'environnement ou sur l'homme).

Tourisme

le territoire peut compter sur la présence du domaine de Chevetogne et de deux des plus beaux villages : Mozet et Crupet. Les châteaux et châteaux-farmes sont également nombreux. Par ailleurs, Courrière, Mozet, Goyet et Ronchinne disposent d'un grand nombre de sites d'hébergement de grande capacité.

Aménagement du territoire

Hormis Hamois, Havelange, Ohey et Gesves, très peu de structures villageoises sont conservées au niveau urbanistique. Pour le patrimoine, on compte 49 monuments classés dont 4 exceptionnels dont le donjon de Crupet, le château-ferme de Baya et la chapelle St-Hubert. On compte 1 320 ha de réserves foncières. Ciney occupe la première place du podium avec 280 ha répartis sur les villages. Ces réserves sont faibles à Ciney-centre. En seconde position, on trouve Havelange avec 269 ha puis Gesves avec 226. La plus faible réserve se situant à Ohey. Remarque intéressante, le territoire manque de grande infrastructure sportive.

MICHEL MOTTE 2